

Compte rendu de la réunion du conseil syndical du 18 mars 2008

Présents : N.Dosme, I.Harlé (syndic), F.Hermel, S.Hoflack, Olivier Warnery

Pouvoirs : Y.Morvan, H.Dos Santos

Absents : E.Dacquay, D.Gastebois

Suite à la démission d'A.Lompech, **Sabine Hoflack est élue Présidente du Conseil Syndical (6 voix sur 6)**, mais seulement jusqu'à la réunion du conseil syndical qui suivra l'AG du 31 mai. Nous l'en remercions vivement.

Le projet de convocation à l'AG est discuté, mais ne peut encore finalisé tant que la société comptable BECCA n'a pas fourni les comptes 2007. Conformément à la décision prise par le conseil syndical le 19 mars, et en l'absence de réponse de BECCA à la lettre recommandée par laquelle le syndic lui demandait ses intentions, I.Harlé a lancé le 17 mars la procédure de conciliation par le Conseil de l'Ordre

Résultats du sondage concernant l'installation de bancs et poubelles sur le domaine :

55 personnes ont répondu, dont 53 sont en faveur de l'implantation des bancs et poubelles. Les scores obtenus par les bancs sont les suivants : A : 41,8%, B : 14,5%, C : 49,1%, D : 60%, E : 25,5%, F : 32,7% et G : 69,1% (résultats sur le site internet du Bois Persan et sur le panneau d'affichage du Bois Persan). Il reste à savoir si le nouveau Maire d'Orsay, Mr David Ros, prend à son compte la promesse de Mme Marie-Hélène Aubry de financer cette installation. Le projet de lettre posant cette question à Mr Ros a été approuvé (6 voix sur 6) et la lettre a été déposée à la mairie le 20 mars.

Le texte du **sondage sur la gestion des espaces verts** a été approuvé à l'unanimité des votants. Ce sondage a été distribué dans les boîtes à lettres le 20 mars.

Un copropriétaire récent, Didier Bosc a posé au conseil syndical des questions concernant l'utilisation des énergies renouvelables dans le domaine. Le conseil syndical a été invité à assister à la visite d'information sur ce sujet demandée par Didier Bosc à l'entreprise Monsanglant et Ruch, le 25 mars. N.Dosme a pu répondre à cette invitation. Ces sujets sont très intéressants en cette période de modification du règlement de copropriété, et le conseil syndical serait reconnaissant aux autres copropriétaires qui ont déjà réfléchi à ces questions, et ont peut être déjà des devis,

de nous communiquer les résultats de leurs enquêtes pour qu'ils soient mis sur le site internet.

L'ARC a effectué la mise en conformité et l'actualisation des points légaux du **règlement de copropriété** de 1978, tels que convocation de l'AG, rôle du syndic... De plus quelques additions ont été suggérées par les juristes de l'ARC. Il reste encore à incorporer dans cette version les décisions des AG précédentes et les éventuelles demandes émanant des copropriétaires, concernant, par exemple la composition des haies de séparation des jardins ou les contraintes imposées aux parties privatives. Ensuite ce texte devra être de nouveau examiné par l'ARC pour une finalisation de la mise en conformité.

Il est évident que ces 2 dernières étapes demandent du temps et ne seront peut-être pas finalisées avant l'AG du 31 mai. Pour que la commission règlement puisse travailler correctement et sans pression excessive, le conseil syndical envisage de faire voter le nouveau règlement de copropriété en 2 AG différentes : la partie strictement légale, déjà prête, sera proposée à l'AG du 31 mai pour un seul vote, puisque les points énoncés n'ont pas à être discutés. La seconde partie concernant les choix propres à la résidence sera proposée en temps voulu à une AG ultérieure qui devra voter séparément chaque article.

Appel de fonds : tous les copropriétaires ont réglé l'appel de fonds de janvier, dans les délais demandés, sauf un, Michel Vouillon.

Prochaine réunion
Mercredi 16 avril